

Cher membre du BSOH

Dans cette quatrième lettre d'information de 2019, nous parlons de nos journées d'étude, des futures journées d'étude du Groupe de Contact Santé et Chimie des Pays-Bas, du nouveau code d'éthique de notre association, de la prochaine formation en hygiène du travail, le nouveau site web IOHA, du projet Air Sampling for a better world ainsi que de quelques actualités. Nous avons de nouveau rassemblé une série de liens utiles et la liste des colloques externes a été mise à jour.

Journées d'études:

Le *mercredi 2 octobre 2019*, sera organisée une journée d'étude à Bruxelles en coopération avec le Focal point Belgium de l'EU OSHA dans le cadre de la campagne européenne 2018-2019 sur les substances dangereuses. Le sujet sera: "maladies professionnelles: présentation, prévention, exposition". Une invitation séparée suivra ultérieurement. Vous pouvez déjà vous inscrire via le [lien suivant](#).

Vous retrouvez ci-dessous l'ordre du jour :

- 09:30 10:00 Accueil avec café
- 10:00 10:05 Introduction (Frank Dehasque, Focal Point manager EU-OSHA – FOD WASO)
- 10:05 10:30 Work-related diseases: findings from an EU-OSHA activity (Elke Schneider EU- OSHA)
- 10:30 11:20 Exposition aux agents biologiques dans l'industrie: quelques cas pratiques (Dr. Johan Sterckx – MENSURA)
- 11:20 11:50 Là ou il y a de la fumée... (Elie van Strien – président European Fire Safety Alliance)
- 11:50 12:00 Questions
- 12:00 13:15 Pause avec sandwiches
- 13:15 13:45 Gestion des poussières: Prévention des cas de farinose dans la boulangerie (Mia Eeckhout prof. Universiteit Gent)
- 13:45 14:35 Suies de diesel (Dr. Stephan Keirsbilck – IDEWE)
- 14:35 14:50 Pause
- 14:50 15:20 Les effets sur la santé de l'exposition aux poussières minérales: Nouvelles évolutions" (Dr. Steven Ronsmans – KU Leuven)
- 15:20 15:50 Travailler en sécurité avec des matériaux en quartz composite (Dimitri De Coninck, Laboratoire Hygiène du Travail, DG CBE, SPF ETCS)
- 15:50 16:00 Questions
- 16:00 Fin

En 2020, nous prévoyons le vendredi 6 mars une journée d'étude sur les "hot topics en matière d'hygiène du travail". N'hésitez pas à nous contacter via info@bsoh.be si vous avez une suggestion intéressante pour un sujet d'actualité.

Futures journées d'étude de la CCG

À l'automne 2019, le groupe de contact Santé et chimie (Contactgroep Gezondheid en Chemie CGC) organise plusieurs journées d'étude intéressantes. Le BSOH est représenté au conseil d'administration de la CCG et fait donc la promotion de ces journées d'étude auprès de ses membres.

Le 19 septembre, une journée d'étude est organisée en collaboration avec l'Association néerlandaise des sciences de l'environnement médical et médical (Nederlandse Vereniging van Medische Milieukunde NVMM) sur le thème "Exposition aux pesticides dans la culture des bulbes" à Aristo, Vestdijk 30, 5611 CC Eindhoven. Le programme définitif se trouve dans la pièce jointe.

Une journée d'étude sur les nanotechnologies est prévue le 14 novembre en collaboration avec l'Association néerlandaise des hygiénistes du travail (Nederlandse Vereniging van Arbeidshygiënisten NVVA). Cette réunion a lieu à Utrecht.

Intéressé par ces journées d'étude? Envoyez un courrier électronique à cgc@epsnet.nl pour recevoir le programme complet de ces réunions. L'enregistrement en tant que membre de la CCG est possible via la même adresse électronique. Pour plus d'informations sur la CCG, cliquez sur le [lien suivant](#).

Code éthique

Un groupe de travail distinct a été mis en place au sein du Conseil d'administration pour que la formation en matière d'hygiène du travail en Belgique soit reconnue au niveau international par le comité IOHA NAR. Pour satisfaire aux exigences de reconnaissance, BSOH doit posséder et faire appliquer un code de déontologie. Le document ci-joint contient le document approuvé par le Conseil d'administration. Le document est également inclus sur le site Web de BSOH. En tant qu'hygiéniste du travail, nous devons garantir l'intégrité de notre profession et éviter les conflits d'intérêts. Le document décrit une méthode permettant d'établir un rapport via le Conseil d'administration de BSOH si vous êtes confronté à des écarts en matière d'éthique professionnelle.

Formation néerlandophone en hygiène du travail

Pour la troisième fois, les établissements d'enseignement Odisee et la KU Leuven, soutenus par le BSOH, unissent leurs efforts pour organiser la formation permanente de spécialiste en prévention, spécialisée en hygiène du travail. La formation commence le 13 janvier 2020 et dure jusqu'en décembre 2021. Si vous êtes un conseiller en prévention ou si vous avez des tâches similaires et que vous devez souvent effectuer des analyses d'exposition chimique, biologique ou physique, ce cours de spécialisation est idéal pour apprendre à connaître la santé au travail. Pour plus d'informations, consultez le lien suivant (<https://www.odisee.be/nl/permanente-vorming/opleiding/32660>) et dans la nouvelle brochure. Vous pouvez également contacter Elisabeth Platteeuw (elisabeth.platteeuw@kuleuven.be) ou Jeroen Vanoirbeek (jeroen.vanoirbeek@kuleuven.be).

Nouveau site web IOHA

Le nouveau site web de l'International Occupational Hygiene Association (IOHA) est en ligne. N'hésitez pas de consulter: www.ioha.net. Il y a une [page spécifique](#) avec des liens des organisations hygiénistes du travail qui sont membre d'IOHA et une page avec des [actualités](#).

Air sampling for a better world

Il s'agit d'un projet conjoint de BeCOH et de Sysmex, qui bénéficie du soutien total du conseil d'administration de BSOH. Si vous avez supprimé les pompes de mesure Gilair 3 ou 5, il s'agit d'un moyen idéal de leur donner une seconde vie. Vous pouvez trouver plus d'informations à l'adresse <https://content.sysmex.nl/whwb>

Actualités

Directive pratique "Qualité de l'air intérieur dans les locaux de travail"

Les dispositions du code sur le bien-être au travail ont été récemment modifiées par l'arrêté royal du 2 mai 2019 modifiant le code du bien-être au travail en matière de qualité de l'air intérieur dans les locaux de travail.

Afin de clarifier les principes généraux énoncés dans cet arrêté royal et d'indiquer comment ils peuvent être mis en pratique, une [directive pratique](#) a été élaborée. Cette directive pratique se base sur les connaissances scientifiques, l'expérience pratique et le consensus et peut évoluer suivant l'état de sciences.

Nouveau guide de l'ECHA pour l'utilisation du NMP conformément à la restriction n ° 71

Un nouveau guide est disponible pour les utilisateurs industriels de 1-méthyl-2-pyrrolidone (NMP) afin d'aligner leur utilisation sur les conditions de restriction énoncées à l'annexe XVII du règlement REACH. Cette indication était nécessaire car il s'agit de la première restriction basée sur les Derived No Effects Levels (DNEL). Ce guide est actuellement disponible uniquement en anglais, mais devrait normalement être traduit dans 23 langues de l'UE d'ici à l'automne 2019. Vous trouverez plus d'informations sur la recommandation, les conditions de restriction et la NMP [ici](#).

Ajustement du Code en ce qui concerne les opérations de traitement au jet et de dessablage

L'arrêté royal du 17 juin 2019 supprime le système d'autorisation pour l'exécution en plein air des travaux de traitement au jet et de dessablage. Les opérations de traitement au jet et de dessablage utilisant du sable ou d'autres granulés contenant plus de 1% de silice cristalline libre restent interdites.

Si la substitution par un procédé moins dangereux est techniquement impossible, une exception à cette interdiction est prévue pour l'emploi de procédés de traitement au jet avec l'utilisation inhérente d'eau en plein air. L'exposition au quartz respirable cancérigène est considérablement plus faible avec cette technique qu'avec le 'sablage à sec'.

Le 'sablage à sec' avec des grains contenant plus de 1% de silice libre cristalline devient donc totalement interdit, même dans les systèmes clos.

Liens utiles

[Publication de l'IRSST sur l'exposition au quartz lors du polissage du granit](#)

[Research Report RR1126 'in-cab air filtration in plant vehicles to control exposure to hazardous dust: quarry industry example'](#)

[Le 'AIHA Synergist de Jun/Jul](#)

[Fiche d'IRSST sur l'utilisation des EPI pour les pesticides](#)

[Mise à jour des directives HSE sur la biosécurité et le travail dans les laboratoires de microbiologie](#)

[Nouvelle publication de l'INRS sur la production et le traitement des déchets de nanomatériaux](#)

[Examen de la méthode NIOSH 7400 pour l'amiante et les autres fibres par microscopie à contraste de phase et article](#)

[Initiatives de la KAN sur le stockage en toute sécurité des granulés de bois et les risques liés au CO](#)

[Projet AIRCHECQ de l'Université d'Anvers](#)

[Directives AIHA sur 4 risques sanitaires importants dans le secteur de la construction \(manutention manuelle des charges, bruit, températures élevées et agents chimiques\)](#)

[Directive UE 2019/983 avec nouvelles valeurs limites contraignantes pour 5 substances](#)

[Article sur Arbo Online concernant l'intoxication par le monoxyde de carbone chez les employés](#)

[résultant de l'utilisation d'équipements de travail équipés d'un moteur à combustion interne](#)

[Avis de l'ANSES sur les effets sur la santé liés à l'exposition à des champs électromagnétiques basse fréquence](#)

[Nouvelle étude de l'UE sur les substances reprotoxiques](#)

[Dernier numéro de Scandinavian Journal of Work, Environment & Health, vol 45, n ° 4 2019](#)

[Nouvelle page OSHWIKI sur les fluides de coupe des métaux](#)

[Présentations: conférence INRS du 5 au 7 juin 2019 sur les risques biologiques](#)

[Rapport de l'inspection SZW sur les allergènes dans l'industrie des composites](#)

[Rapport technique: The NIOSH occupational exposure banding process for chemical risk management](#)

[Cas intéressant de NIOSH concernant l'exposition au bruit dans une entreprise produisant des éléments en béton préfabriqués](#)

[Fichier Travail et Sécurité pour l'extraction de poussière\(INRS\)](#)

[Publication des Pays-Bas sur l'application de l'hygiène du travail lorsqu'on travaille sur des peintures et revêtements contenant du chrome](#)

[Article sur le regroupement des risques pour les nanomatériaux sur le lieu de travail à Gefahrstoffe - Reinhaltung der Luft - Contrôle de la qualité de l'air de la DGUV](#)

[Rapport d'évaluation de l'ECHA sur l'exposition professionnelle au formaldéhyde](#)

[Orientations adaptées de l'ECHA sur les valeurs limites](#)

[Guide informatif de Bruxelles Environnement pour les écoles sur la qualité de l'air dans les bâtiments](#)

[Le 'AIHA Synergist du mois d'Août](#)

[Procédures douanières concernant les gaz et vapeurs toxiques dans les conteneurs](#)

Colloques externes

Tous les colloques externes sont également répertoriés dans le calendrier des activités de notre site Web.

28–30 / 08/2019: 11th International Symposium on Biological Monitoring in Occupational and Environmental Health (ISBM–11). Leuven, Belgique (plus d'info)

16–18 / 9/2019: OEESC 2019, 8th Occupational and Environmental Exposure of the Skin to Chemicals Conference. Dublin, Irlande (plus d'info)

1 – 3/6/2020: AIHce EXP 2020. Atlanta, USA (plus d'infos)

6–10 / 9/2020: AIRMON 2020 The 10th International Symposium on modern principles of air monitoring and biomonitoring. Bristol, Royaume Uni. (Plus d'infos)